

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 29 MARS 2010**

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Monsieur Stefan Psenak, président et conseiller municipal
Monsieur Pierre Philion, conseiller municipal
Monsieur Alain Riel, conseiller municipal
Monsieur Richard M. Bégin, personne-ressource C.R.C.O.
Madame Estelle Desfossés, membre citoyenne
Monsieur François Dubé, membre citoyen
Monsieur Nicolas Gilbert, membre citoyen
Monsieur André Laprise, membre citoyen
Madame Monique Légère, membre citoyenne
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne
Madame Viviane Perreault, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.
Monsieur Pierre Schnubb, membre citoyen
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres
Madame Lise Charette, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen
Madame Martine Gaudet, membre citoyenne
Madame Nada Guzin-Lukic, membre citoyenne
Monsieur François Desrochers, membre citoyen

INVITÉS :

Madame Salima Hachachena, chargée de projet en design urbain
Monsieur Yvon Dallaire, coordonnateur de projets et de design urbain
Monsieur Marco Brodeur, responsable à la réglementation par intérim
Monsieur Jacques Briand, chef de division
Madame Carole Laguë, chef de division
Monsieur Yves Marchand

1. Mot du président

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

La réunion publique débute.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Estelle Desfossés et appuyé par Monique Légère que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté à l'exception du point 9, la présentation sera faite par Monsieur Cabral au lieu de Madame Laguë.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2010

Il est proposé par François Dubé appuyé par André Laprise que le procès-verbal du 25 janvier 2010 soit accepté tel que modifié par Madame Viviane Perreault.

Modifications : Élaboration d'une politique du patrimoine – Modifier l'ordre des paragraphes.

Le procès-verbal devrait se lire comme suit :

Monsieur Cabral fait état de la présentation sur la politique du patrimoine. Depuis 10 ans, il existe une plus grande prise de conscience de la qualité de vie ce qui contribue à la fierté de la population.

Monsieur Pierre Schnubb dit bravo et merci à Monsieur Cabral pour cette belle présentation, il lui souhaite également bonne chance pour le 16 février prochain, lors de la présentation aux membres du conseil municipal. Monsieur Schnubb s'informe à savoir depuis combien de temps le Service des arts, de la culture et des lettres travaille à cette politique. Monsieur Cabral mentionne que ça faisait partie des priorités et que depuis un (1) an, certains collègues colligent des informations en terme d'enjeux et de priorités et qu'ils les valident avec le milieu.

Dans l'entente de développement culturel 2008-2010, un budget de 23 000 \$ a été accordé pour réaliser cette politique en collaboration avec le Ministère, les Archives, et le Service du Greffe ainsi que le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Voici les différentes étapes à suivre en lien avec cette politique :

- *Adoption par le conseil municipal en février*
- *Validation auprès des partenaires si favorables ou non*
- *En mars, embaucher un consultant*
- *Automne 2010 – Avant-projet à la Commission pour validation*
- *Dépôt pour approbation au conseil municipal de la politique et du plan d'action*
- *Janvier 2011 – En vigueur*

Monsieur Bégin lève son chapeau à l'exercice qui a été fait et souhaite bonne chance et surtout que la politique soit adoptée. Il indique que la réforme sur la Loi des biens culturels n'a pas été déposée par le gouvernement du Québec.

Madame Viviane Perreault mentionne que le projet de loi devrait être déposé lors de la réouverture de la session parlementaire à Québec.

3.1 SUIVIS :

Aucun suivi – 25 janvier 2010

4. Parole au public

Monsieur Michel Prévost demande si les membres de la Commission ont assuré le suivi qui devait être fait au Service de l'urbanisme et du développement durable concernant le dossier de citation du 57, rue De Lanaudière ?

Monsieur Cabral mentionne qu'une rencontre est prévue sur le sujet avec Madame Patsy Bouthillette, Madame Marie-Claude Martel, Monsieur Psenak et lui-même le 30 mars 2010 pour disposer de ce sujet ainsi que des avenues pour faciliter le traitement des dossiers touchant le patrimoine bâti.

Monsieur Prévost questionne également l'amendement au règlement du Plan particulier d'urbanisme (PPU) – Centre-Ville quant aux subventions des bâtiments patrimoniaux ? Il trouve dommage qu'un bâtiment incendié ou démoli ne puisse pas recevoir de subvention. À son avis, il faut éviter ce genre de règlement.

Monsieur Psenak indique que la Ville ne doit pas se délester de ses responsabilités, que chacune des demandes sera étudiée cas par cas et qu'une subvention peut être accordée si valeur patrimoniale il y a. Ce dernier précise qu'il va s'assurer que la pratique du «cas par cas» sera accompagnée de toute l'information pertinente à chaque intervention.

Monsieur Prévost nous informe qu'il a accepté de faire des visites guidées de la Ville, à la demande de la directrice du programme des études du Collège de l'Outaouais. Cinq (5) visites ont été faites à l'automne dernier et dix (10) sont prévues au printemps. Il trouve très agréable de faire visiter la Ville aux étudiants.

5. Présentation – Programmation culturelle des Jeux du Québec 2010

Monsieur Yves Marchand, directeur général de l'Orchestre symphonique de Gatineau nous dévoile la programmation culturelle des Jeux du Québec 2010. Il parle de la volonté du Service des arts, de la culture et des lettres de mettre plusieurs ressources à contribution dans ce beau programme. C'est une valeur ajoutée pour notre région au niveau touristique.

Les retombées économiques sont énormes à différents points de vue : pour la Ville, pour les Jeux du Québec, pour la communauté de Gatineau ainsi que pour la communauté artistique d'ici.

Madame Desfossés dit bravo, elle mentionne que le Comité a compris ce qui doit être fait au niveau culturel, les gens sont présents ainsi que le talent.

Monsieur Cabral félicite Messieurs Marchand et Briand pour cette belle programmation diversifiée et large. Beaucoup de temps et d'énergie y ont été investis.

Monsieur Laprise vous dit bravo Messieurs. Ça démontre le chemin parcouru depuis 10 ans.

Monsieur Psenak indique qu'il est très satisfait que la plupart des artistes choisis soient d'ici, il ajoute que c'est un travail remarquable, félicitations.

Madame Desfossés demande si on a la date de la conférence de presse ? La date reste à confirmer, elle se tiendra vers la mi-mai, conjointement entre la Ville de Gatineau et les Jeux du Québec.

6. Présentation - Constitution du cimetière Saint-James en site du patrimoine

Le président souhaite la bienvenue à Madame Salima Hachachena, Messieurs Yvon Dallaire et Marco Brodeur du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD). Madame Hachachena fait état de sa présentation sur la constitution du cimetière Saint-James en site du patrimoine.

Le propriétaire actuel du site est « Hull Cemetery Company » alors que le futur propriétaire sera la « Compagnie du cimetière de Hull 2009 » qui est une compagnie créée par l'Université du Québec en Outaouais. Étant donné qu'un établissement tel que l'Université du Québec en Outaouais n'a pas le droit d'acquérir un cimetière, la Compagnie du cimetière de Hull 2009 a été créée pour s'en porter acquéreur.

Madame Hachachena nous a présenté trois (3) options de constitution pour le cimetière Saint-James. On convient de souscrire à l'option 3 qui recommande :

- La constitution totale du cimetière St-James en site du patrimoine;
- La possibilité de construire un projet d'architecture sur la partie inoccupée comprise dans le périmètre constitué, sous réserve d'obtenir les approbations nécessaires pour la construction;
- Des dispositions règlementaires visant l'encadrement de l'intégration architecturale, paysagère et de design du projet à construire.

Cette présentation a suscité plusieurs commentaires des membres. Madame Légère constate que l'UQO et la Compagnie du cimetière de Hull 2009 sont deux (2) organismes, mais qu'ils représentent un seul interlocuteur.

Monsieur Philion confirme qu'en augmentant la valeur du terrain, les capacités financières de la compagnie seront par la même occasion augmentées.

Monsieur Pierre Schnubb remercie l'équipe du SUDD de nous avoir fait part de l'importance de ce dossier et remarque que c'est un très long processus. Il est d'accord avec l'option 3, mais se questionne à savoir, qu'est-ce qu'on peut faire dans l'immédiat, comment la Ville peut intervenir pour conserver ce cimetière? Selon Madame Hachachena, la première étape serait simplement d'arrêter la dégradation. Monsieur Yvon Dallaire ajoute les éléments suivants : la protection et par la suite, la mise en valeur du site.

Monsieur Gilbert s'interroge à savoir si l'option 3 consiste seulement à l'entretien du gazon de la part du propriétaire? Madame Hachachena nous indique que cette option inclut aussi la restauration, l'aménagement, l'entretien des clôtures, la topographie et la valeur paysagère.

Monsieur Psenak mentionne qu'il est heureux de nous voir partenaire avec l'UQO, qu'il a confiance au projet et demande à ce que des conditions fermes dans l'entente soient exigées. Monsieur Psenak souhaite qu'on motive le nouveau propriétaire à investir au moins au plus urgent.

On souligne que des vérifications devront être faites afin de valider si le statut juridique de la nouvelle compagnie (Cimetière de Hull 2009) répond aux exigences lui permettant d'obtenir les avantages fiscaux reliés à la propriété d'un cimetière en vertu de l'article 204.9 de la *Loi sur la fiscalité*.

7. Présentation – Carte Accès-Gatineau

Monsieur Cabral fait la présentation de la Carte Accès-Gatineau, il mentionne qu'il aurait bien aimé nous présenter madame Sonia Lebel, responsable de la section Administration et éditique, nouvelle section dont le Service des arts, de la culture et de lettres a hérité depuis la réorganisation du Service en septembre 2009.

Cette carte comporte deux (2) volets, celui de la carte bibliothèque, émise sans frais et celui de la carte tarifée pour les activités de loisirs et de sport. Celle-ci procure de nombreux privilèges en plus de l'accès à la bibliothèque municipale.

Une campagne d'information sur la nouvelle tarification est pilotée par le Service des communications, elle vise également la valorisation et les avantages de cette carte auprès de la population de Gatineau.

8. Renouveau de l'entente spécifique avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Monsieur Cabral mentionne que les négociations ont respecté le calendrier et que nous sommes à mi-parcours de l'entente signée en 2009. Monsieur Cabral souligne que les négociations pour la prochaine entente sont sur la bonne voie et que des mesures en vue de meilleures orientations opérationnelles sont proposées au CALQ par les partenaires signataires de l'entente.

9. Projet de bibliothèque centrale au Centre-Ville

Monsieur Cabral fait la présentation du projet de bibliothèque centrale au Centre-Ville. Il explique que les bibliothèques ne sont plus des entrepôts de livres, ce sont des lieux d'accès au savoir pour les citoyens. Les espaces dans les bibliothèques du réseau à Gatineau sont saturés ce qui veut dire, moins d'espace, veut également dire moins d'achats de nouveautés, ce qui comporte un désavantage sérieux pour augmenter la fréquentation des bibliothèques.

Parmi les scénarios possibles, celui de sept (7) bibliothèques est privilégié. Il s'agit d'un scénario visant sur moins de bibliothèques, mais avec plus de services, plus d'accès informatique et aussi un personnel compétent qui peut donner le service.

Les membres suggèrent de renforcer la présentation qui sera faite au Conseil en mettant l'accent sur le fait que la multiplication du nombre de points de service a aussi des conséquences de coûts.

Madame Perreault indique qu'il faudra bonifier le service de la Société de Transport de l'Outaouais (STO) et s'assurer d'avoir suffisamment d'espaces de stationnement. Monsieur Psenak confirme qu'une meilleure offre de la STO est à venir au niveau de l'axe Montcalm.

C'est un projet très ambitieux et d'envergure évalué à 25 millions pour la bibliothèque centrale qui aurait un effet des plus positifs sur les services de bibliothèques aux citoyens.

10. Vacances à la Commission

Sujet déjà discuté à la rencontre à huis clos.

11. Points d'information – Direction du Service

11.1. Rapport mensuel du mois de février du Service

Monsieur Cabral mentionne qu'il a fait deux présentations au Conseil municipal, la première concerne le cadre de soutien aux Fêtes et festivals et la deuxième portait sur la Politique du patrimoine. Pour celle-ci, nous sommes maintenant à l'étape du processus d'appels d'offres.

Pour des raisons syndicales, nous avons malheureusement perdu les services de madame Sonia Bisson qui occupait le poste de VVAP. Cette dernière terminera son mandat le 19 avril prochain.

Le Plan de développement de la bibliothèque suit son cours en collaboration avec le Service de l'urbanisme et du développement durable.

11.2. Installation des colonnes Morris

Deux colonnes Morris ont été installées, la première à la Maison du Citoyen et la deuxième devant le Cabaret La Basoche. La prochaine sera installée en 2011 près de la Maison de la culture et en 2012, on procédera à l'installation de la 4^e colonne à Buckingham à la Place Macclaren.

12. Points d'informations, correspondance et tour de table

Madame Isabelle Regout nous parle de son coup de cœur pour le Bulletin Croque-Culture. Le lien sera envoyé aux membres de la Commission.

13. Varia

Aucun sujet n'est inscrit à varia.

14. Prochaine rencontre

La prochaine réunion aura lieu le lundi 31 mai prochain à la Maison du Citoyen, salle des comités à 19 h.

15. Clôture de la séance

La levée d'assemblée est proposée par Pierre Schnubb.

Fin de la rencontre : 22 h 20

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Lise Charette
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Stefan Psenak
Président